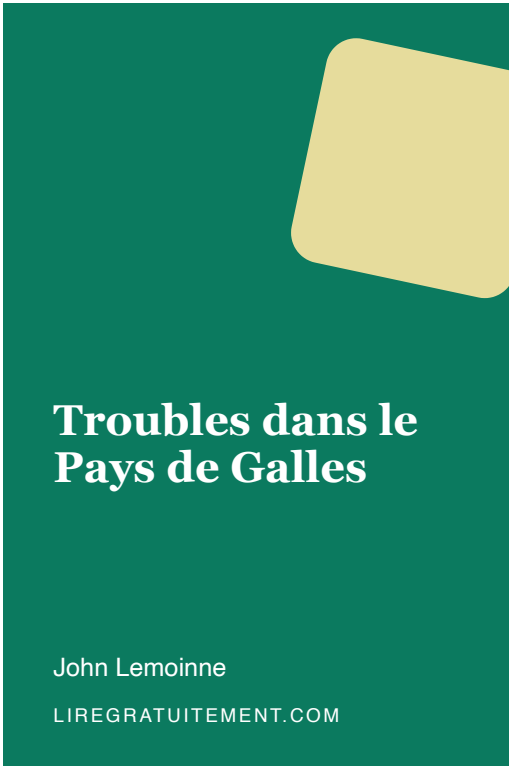


Troubles dans le Pays de Galles

John Lemoinne

LU AVEC LIREGRATUITEMENT.COM

Livre libre de droits, lisible gratuitement en ligne et en quinze minutes par jour.

Troubles dans le Pays de Galles

TROUBLES DANS LE PAYS DE GALLES. — REBECCA ET SES FILLES.

Dans le même temps qu'O'Connell organisait toute l'Irlande dans une vaste association pour lui donner une législature indépendante de celle de l'Angleterre, une autre partie importante du royaume-uni se mettait, de son côté, en état d'insurrection ouverte. Pendant plusieurs mois, nous avons vu la principauté de Galles, ordinairement si paisible, abandonnée presque sans défense au libre arbitre d'une nouvelle jaquerie ; nous avons vu de grandes villes impunément envahies en plein jour, la justice distributive du peuple rendue en plein champ par des juges improvisés, et les lois défiées et violées publiquement par une population jusque là renommée pour son amour de l'ordre et son esprit d'obéissance. Le gouvernement anglais n'a pu clore la session parlementaire sans appeler l'attention du pays sur une situation aussi anormale, et les troubles de la principauté de Galles ont occupé dans le discours de la reine autant de place que ceux de l'Irlande. Toutefois, monsieur, la situation respective de ces deux pays ne saurait être mise sur la même ligne, et une seule considération suffirait pour en faire ressortir la différence. Ainsi, il n'y a eu en Irlande aucun acte de force ouverte, aucune atteinte directe à la légalité ; dans le pays de Galles, au contraire, la loi a été ouvertement et matériellement violée, et cependant Rebecca est loin de préoccuper et d'inquiéter le gouvernement anglais autant qu'O'Connell. C'est que les troubles de la principauté tiennent à

des causes purement locales, qui n'ont aucune action même dans les comtés limitrophes, et il est à remarquer que c'est précisément dès l'instant où on a voulu les faire sortir de leurs premières limites pour leur donner un caractère politique et une portée plus générale, qu'ils ont commencé à décliner et qu'ils ont rencontré moins de sympathie et plus de résistance. Cependant, si ces singuliers évènemens ne tiennent point une grande place dans la politique proprement dite, ils se rattachent intimement à l'état social et économique de la Grande-Bretagne, et sous ce rapport ils offrent un spectacle digne d'attention, comme ils présentent aussi, sous un autre aspect, des scènes de mœurs pleines d'intérêt et d'originalité.

Il faut, monsieur, relire les romans de Walter Scott pour trouver quelque chose qui ressemble aux exploits de Rebecca et de ses filles. Vous vous rappelez ce livre admirable, Ivanhoé, et le charme romantique avec lequel y sont racontées les prouesses de Robin-Hood. Vous n'avez pas oublié comme le célèbre outlaw rendait la justice naturelle sous le grand chêne de la forêt de Sherwood, et comme le son de son cor semblait faire sortir un homme de chaque tronc d'arbre. Je crois n'avoir pas besoin de vous dire que je ne me sens aucune admiration romantique pour les équipées de miss Rebecca et de ses aimables filles ; je ne doute pas que, lorsque plusieurs centaines d'années auront passé sur leur histoire, on ne puisse, si on s'en souvient encore, y trouver matière à un roman fort agréable ; mais il faut pour cela qu'il y ait prescription. Dans ce temps-là aussi, Rebecca ne fera sans doute qu'un seul être, n'importe de quel sexe ; aujourd'hui Rebecca peut dire : Ego sum legio. C'est un mythe évidemment composé de plusieurs personnes ; chaque chef de bande prend le nom générique. Les journaux ont annoncé, ces jours derniers,

qu'on avait pris la véritable Rebecca, mais je crois bien que pour une qu'on a cru prendre, il en renaîtra vingt autres. Rebecca, comme vous savez, n'a de féminin que la jupe ; ce nom est venu au premier chef de bande de ce que, pour ne pas être reconnu dans ses expéditions, il s'accoutrait en femme, avec une robe ou une camisole. Ses gens firent de même, d'où ils furent appelés les filles de Rebecca.

Si j'ai rapproché les exploits de Becca de ceux de Robin Hood, ce n'est donc pas, ainsi que je vous le disais, pour leur donner une couleur poétique, et pour les justifier aux yeux des amateurs du genre pittoresque, mais seulement parce que, dans le pays de Galles, ces bandits redresseurs de torts ont acquis une sorte de popularité, et n'apparaissaient aux yeux des classes ignorantes que comme les instrumens de la justice naturelle et du droit primitif. Le caractère biblique qu'ils donnaient à leurs exécutions frappait même les imaginations religieuses, et leurs rangs se grossissaient d'une foule de fanatiques. La devise de Becca et de ses filles était le verset 60 du 24 chapitre de la Genèse : « Et ils bénirent Rebecca, et lui dirent : Tu es notre sœur ; sois fertile par mille millions de générations, et que ta postérité possède les portes de ses ennemis. » Ailleurs, dans une de ses proclamations, Rebecca disait : « Le peuple est avec moi. Quand je rencontre sur ma route les chaufourniers couverts de sueur et de poussière ; quand je vois les charbonniers se rendant tout déguenillés à la ville, je sais qu'ils sont à moi, qu'ils sont les enfans de Rebecca. Quand je contemple les femmes des fermiers portant de lourds paniers au marché et pliant sous le faix, je sais bien que ce sont mes filles. Si je me dirige vers une ferme, et que je voie toute une famille manger du pain d'orge et boire du petit-lait, sûrement,

me dis-je, ce sont des membres de ma famille, ce sont des fils et des filles opprimés de Rebecca. »

Rebecca avait aussi des procès-verbaux des séances de ses conventions nocturnes, et datés de la première année des exploits de Rebecca, anno Domini 1843. Dans ces meetings, on s'engageait à révéler toutes les corruptions à Rebecca, pour qu'elle en fit justice, et à porter tous les sujets de griefs devant le tribunal de la dame (the lady). Souvent, avant de faire une exécution, on en donnait avis, et l'homme condamné par ce tribunal secret recevait un avertissement en ces termes : « Vous êtes prévenu d'avoir à quitter votre logis, parce que Rebecca et ses filles se proposent de détruire toute la maison et ce qui leur tombera sous la main. »

Les expéditions s'accomplissaient ordinairement dans le plus grand secret et avec une rapidité magique. On donnait de fausses alertes et de faux avis à la troupe, et pendant que les dragons accouraient à toute bride au lieu indiqué, l'œuvre de destruction se faisait sans obstacle à quelques milles plus loin. Les gardiens d'une barrière entendaient tout à coup donner du cor, et à l'instant ils voyaient une centaine d'individus, avec la figure noircie, sauter par-dessus les haies ou sortir de dessous terre, et après avoir nettoyé la place et rendu le chemin libre, disparaître avec autant de rapidité. D'autres fois, les dragons passaient tranquillement sur la route ; tout était silencieux et paisible en apparence ; puis à peine avaient-ils disparu, qu'une fusée volait en l'air, des feux éclataient sur les collines, et Rebecca et ses filles faisaient leur apparition fantastique.

L'origine et les causes de cette croisade populaire, entreprise contre les barrières, ont besoin d'être expliquées, car elles

tiennent à un état de choses tout particulier, et qui n'aurait point parmi nous de termes de comparaison. Comme vous le savez, monsieur, il y a en Angleterre fort peu de ce qu'on appelle la centralisation. L'esprit provincial, l'esprit de comté y règne encore dans toute sa force ; l'ancienne division en paroisses s'y est maintenue intacte jusqu'à ce jour. Aussi, tout ce qui est du ressort administratif y a-t-il un caractère essentiellement local ; la police et les travaux publics, par exemple, rentrent presqu'entièrement dans les attributions des magistrats des comtés et des autorités des paroisses. Ainsi, pour ce qui concerne les routes, une fois que les autorités locales ont passé par la formalité d'une autorisation du parlement, et obtenu ce qu'on nomme un private bill, elles disposent arbitrairement de la concession et de l'exploitation. Les routes, comme presque tous les travaux publics, se font par soumission et par entreprise, et l'exploitation en est affermée à des compagnies. Les soumissionnaires couvrent leurs frais de construction et d'entretien à l'aide d'un impôt prélevé à des barrières établies à différentes distances sur les routes (turn-pikes). On conçoit que ces impôts, aisément supportés dans les parties les plus riches du pays et dans le voisinage des grandes villes, soient très onéreux pour une population pauvre principalement composée de petits fermiers. La culture de la terre, dans les comtés du pays de Galles se fait principalement à l'aide de la chaux, et, dans cette contrée de petite culture, chaque fermier a coutume d'aller lui-même chercher sa pierre et son charbon, et de l'apporter à des fours à chaux établis dans la campagne. Pour éviter l'impôt des barrières, on plaçait ces fours hors du voisinage des routes, et on y arrivait par des chemins de traverse ; mais les concessionnaires des turn-pikes portèrent plainte, et ils obtinrent l'autorisation d'élever des barrières sur ces chemins de traverse.

Ce surcroît d'impôt sur les matières premières augmenta considérablement les frais de la culture, et acheva de ruiner les petits fermiers. Les chemins de traverse, comme les grandes routes, furent couverts de barrières ; les fermiers, avec leur misérable charrette, ne pouvaient parcourir la distance de deux milles sans en rencontrer sur leur passage, et, quand ils voulaient les éviter en faisant des détours, ils étaient condamnés à de fortes amendes. Chaque fois qu'il y avait une foire dans quelque village, tous les abords et toutes les issues possibles étaient mis à contribution ; on environnait le village d'un cordon de barrières pour arrêter quiconque voulait éviter les routes, et le fermier, arrivant avec son bétail, ou son cheval, ou sa charrette, rencontrait inévitablement devant lui une ceinture de chaînes tendues. Cet abus avait été porté si loin, que, dans une délibération des magistrats d'une paroisse visitée par Rebecca et ses filles, il a été résolu de supprimer treize barrières sur quinze.

Il ne faut donc point s'étonner que ce soit contre les barrières que la rage et la vengeance des petits fermiers se soient d'abord tournées. C'était un grief de tous les jours, de tous les instans, une exaction poussée aux dernières limites, qui pressurait de tous les côtés le petit cultivateur, et se dressait devant lui presque à chaque pas. J'ai dit que, dans les parties les plus riches du royaume, l'impôt des turn-pikes était facilement supporté. Il faut bien, après tout, qu'il y ait des impôts, et on n'a pas fait un paradoxe en disant que les impôts étaient un signe de la prospérité publique. Si, en Angleterre, on paie les barrières, on n'y paie pas l'octroi ; la forme ne change rien au fond. Si donc le système des turn-pikes rencontre dans le pays de Galles des obstacles qu'il ne rencontre pas dans les autres comtés, c'est d'abord parce qu'il y est plus oppressif que partout ailleurs, et ensuite parce que les

fermiers de ce pays sont dans une condition très inférieure à celle des fermiers de l'Angleterre proprement dite, et à peu près sur la même ligne que ceux de l'Irlande.

La multiplicité des fermages et l'excessive concurrence pour la possession de la terre, voilà, monsieur, les principales causes de la misère des fermiers de l'Irlande et du pays de Galles. En Irlande, une grande part de la responsabilité de cet état de choses pèse sur le landlord, parce que, presque toujours absent de ses propriétés et résidant en Angleterre, il n'a aucune relation personnelle et immédiate avec ses fermiers ; il exploite la terre comme une maison : il la loue à des entrepreneurs. C'est ainsi qu'on trouve en Irlande une classe intermédiaire entre le propriétaire et le fermier, une classe régulièrement constituée et connue sous le nom de middlemen. Pour une rente annuelle fixe, le landlord abandonne à un étranger, à un industriel, l'exploitation de sa terre ; peu lui importe ce qu'elle devient et ce que deviennent les malheureux qui la cultivent : pourvu qu'au bout de l'an il touche sa rente, prélevée en Irlande et dépensée en Angleterre ou sur le continent, il ne s'inquiète pas du reste. Le middleman, de son côté, ne cherche qu'à exploiter le plus lucrativement possible la terre qui lui est livrée et à la mettre à la plus haute enchère. N'ayant dans la terre elle-même aucun intérêt permanent, il ne s'occupe qu'à lui faire produire immédiatement tout ce qu'elle peut donner, sans s'inquiéter de l'épuiser ; et n'ayant aussi avec les fermiers que des relations éphémères, n'étant pour eux qu'un étranger, il les pressure sans merci et sans remords, et quand il a terminé son exploitation, quand il a fait rendre à la terre son dernier fruit et à l'homme sa dernière obole, il résilie son bail et rend au landlord des terres appauvries et des tenanciers affamés.

Je ne sache pas que jusqu'à présent le système des middlemen ait été introduit dans le pays de Galles ; mais ce qu'il y a de commun entre ce pays et l'Irlande, c'est l'excessive division de la terre. Dans l'Angleterre proprement dite, dans le Suffolk, le Norfolk, le Lincolnshire, le Yorkshire, et aussi dans les comtés du sud, les fermiers ont généralement mille, deux mille ou trois mille acres de terre à la fois ; il est très rare d'y en voir qui aient moins de deux cents acres. Dans le pays de Galles comme en Irlande, il n'y a que de petits fermiers. Chez ces deux populations pauvres et enracinées dans le sol, l'ambition de posséder une parcelle de terre est un besoin inné, invincible. Tout paysan veut être fermier ; tout fils de fermier veut être ce qu'a été son père : alors on voit une ferme de vingt-cinq acres se diviser en quatre ou cinq parts, et successivement la détresse suivre la progression du morcellement de la terre.

De là vient que la terre est l'objet d'une concurrence sans limites. Par l'effet de cette concurrence, le prix des fermages s'élève de plus en plus. Chaque fois qu'une ferme se trouve inoccupée, il se présente immédiatement une foule de soumissionnaires, prêts à passer par toutes les conditions qu'on voudra leur imposer. Il serait injuste ici d'accuser l'avidité du propriétaire ; le plus souvent ce sont les fermiers qui haussent eux-mêmes le prix des baux en poussant les enchères. Ils les poussent indéfiniment, bien au-delà de ce que leurs ressources leur permettent réellement d'offrir. Comme c'est leur seul moyen d'existence, rien ne leur coûte pour se l'assurer. Ils veulent à tout prix être fermiers, et ne pas être laboureurs ; mais, en réalité, ils ne sont que des laboureurs au service du propriétaire, et quand, à la fin de l'année, malgré tous leurs efforts, ils ne peuvent réussir à payer leur rente, comme ils n'ont que des baux annuels, ils sont forcés

d'abandonner ce coin de terre, sur lequel ils se sont inutilement épuisés. Ajoutez à cela la différence des dialectes, qui fait que l'habitant de la principauté, ne comprenant pas l'anglais, ne peut émigrer même d'un comté à un autre pour chercher du travail, et vous aurez une idée des causes qui entretiennent la misère dans cette population presque entièrement isolée.

Voilà pourquoi l'impôt des barrières pèse sur le fermier du pays de Galles bien autrement que sur celui des comtés anglais. Cependant l'esprit de révolte ne s'est point circonscrit dans la classe des fermiers, il s'est répandu aussi dans la classe industrielle, et dans la population des mines et des forges, très nombreuse dans le pays de Galles. Les fermiers ont trouvé des auxiliaires tout prêts dans les masses d'ouvriers que la détérioration du commerce du fer avait laissés sans travail. L'Angleterre, ici encore, a subi la peine de cette concurrence effrénée qu'elle apporte dans toutes les branches de l'industrie. Pour le fer, par exemple, ce ne sont pas les marchés qui lui ont manqué, car les pays étrangers sont encore forcés de reconnaître sur ce point la supériorité de sa fabrication et de lui faire des commandes ; mais, pour un acheteur nouveau qui se présentait, il surgissait tout à coup cinquante nouveaux vendeurs, et pour un seul marché vingt nouvelles usines. On a justement comparé ces luttes avides de la spéculation aux batailles qu'on voit dans les rues quand on jette au milieu de la foule des pièces d'argent. Ainsi le commerce du fer en Angleterre, depuis quinze ans, loin d'avoir diminué, n'a fait qu'augmenter d'année en année, et cependant la ruine des fabricans a suivi presque la même progression. En 1827, l'Angleterre produisait 690,000 tonnes de fer brut ; en 1832, la production était montée à 750,000, et on considérait déjà cette augmentation comme énorme. Ce fut à cette époque que le système des

chemins de fer commença à se développer, et ouvrit aux produits anglais de nouveaux marchés dans le monde entier. L'Amérique, l'Europe, l'Asie même, firent des demandes multipliées à l'Angleterre. Il y eut d'abord hausse de prix, puis redoublement de production ; mais la production ne s'arrêta pas, lors même que les demandes s'arrêtèrent, et elle alla toujours en augmentant jusqu'au moment où elle ne trouva plus de débouchés. En 1839, elle fut de 1,249,000 tonnes ; en 1840, de 1,400,000, et même en 1842, quand le commerce poussait de tous côtés des cris de détresse, et quand 190 forges et usines suspendaient leurs travaux, la production était encore de 1,220,000 tonnes. Ainsi, de 1826 à 1833, en cinq ans, l'augmentation ne fut que dans la proportion de 12,000 tonnes par an, ce qui fut considéré comme énorme ; mais dans les huit années suivantes, de 1832 à 1841, elle a été de 81,250 tonnes par an, et elle n'a abouti qu'à la ruine d'une grande partie des fabricans. La moitié du capital disponible de l'Angleterre a été, pendant ces huit années, enfoui dans les fondations de nouvelles usines. Une mine a été ouverte dans chaque montagne, des sociétés par actions se sont formées de toutes parts, et les spéculateurs ont agi comme si la demande extraordinaire qui se faisait subitement devait durer éternellement ; mais, les marchés une fois inondés, les chemins de fer une fois construits, la commande s'est arrêtée. Les usines, de leur côté, ont continué de produire à perte ; les plus solides ont résisté, les plus faibles ont succombé, et succombent chaque jour, et c'est ainsi qu'elles jettent sur le pavé des milliers d'ouvriers sans ouvrage.

C'est parmi cette population inoccupée et sans ressources que Rebecca a trouvé de nouvelles recrues, et, en étendant le cercle de ses auxiliaires, elle a étendu aussi le cercle de ses griefs et de ses projets de réformes. Après avoir réclamé la suppression des

barrières, les révoltés ont demandé l'abolition des taxes d'église (church rates) et de l'impôt fixe qui a remplacé la dîme. Puis, insensiblement, miss Rebecca s'est transformée en miss Walker, et la Bible a fait place à la charte. C'est dès ce moment, comme je vous le disais en commençant, que les rebeccaïtes ont perdu du terrain ; tant qu'ils n'ont voulu réformer qu'un système d'octroi, on les a trouvés assez innocens, on était même porté à les prendre pour des opprimés ; mais quand ils ont voulu se mêler de réformer l'église et la constitution, on a cessé de s'intéresser à leur cause.

Ce qui doit nous paraître, en France, le plus étrange, c'est l'impunité prolongée qui a semblé encourager les exploits des insurgés. Ainsi les rebeccaïtes ont pu tranquillement élever en plein champ, en commémoration de leurs faits et gestes, trois colonnes de plus de vingt-cinq pieds de hauteur, l'une portant le nom de Rebecca, une autre celui de la fille de Rebecca, et la troisième celui de miss Cromwell. Presque chaque jour on peut lire dans le journal le Times le compte rendu régulier de leurs meetings. Le reporter ou correspondant du Times s'est fait en Angleterre une véritable célébrité par la hardiesse, l'activité et l'intelligence qu'il a apportées dans l'exercice de ses fonctions. Un jour, il s'aventura audacieusement au milieu d'une réunion secrète de rebeccaïtes, déclina sa qualité de correspondant d'un journal de Londres, et offrit de se faire l'organe des plaintes de la principauté. Sa proposition fut longuement débattue en dialecte du pays, puis mise aux voix, et enfin acceptée. La réunion se tenait dans une grange, éclairée seulement par une chandelle, de sorte que presque tous les visages restaient dans l'obscurité. Les fermiers, au nombre de plusieurs centaines, étaient soit assis sur des bancs, soit couchés au milieu de la paille. Le président se leva et donna lecture d'un

acte d'association qui montre combien ces hommes apportaient de réflexion et de décision dans leurs desseins. Cette association prenait le nom de Union des fermiers, et était formée sur le plan de toutes les assemblées délibérantes. Les principales dispositions de l'acte étaient : qu'il serait nommé, à la majorité des voix, un président, un vice-président, et un secrétaire, qui rempliraient leurs fonctions gratuitement et seraient renouvelés tous les six mois ; que, si un membre de l'union se présentait à une séance en état d'ivresse, il serait expulsé ; qu'il serait interdit, sous peine d'amende, de jurer ou de se servir d'un langage grossier ; qu'une correspondance régulière serait établie avec les unions qui se formeraient sur le même plan ; que nul individu au-dessous de l'âge de dix-huit ans ne serait admis dans l'union.

Après la lecture de cet acte, le président mit aux voix diverses résolutions, entremêlées de maximes telles que celles-ci : Une armée de principes pénètre là où une armée de soldats ne peut pénétrer, — un pouvoir usurpé est toujours faible. — Puis les fermiers réclamaient : l'abolition des taxes d'église, le changement de la loi des pauvres, le règlement des relations entre les propriétaires et les tenanciers. Tout cela, comme vous le voyez, est bien loin de la suppression de quelques misérables barrières sur des chemins vicinaux.

Le langage de ces conciliabules a généralement un caractère de simplicité assez pittoresque. « Un privilége donné aux hommes sur les animaux, disait un des fermiers, est de pouvoir parler, au lieu de se battre. C'est pourquoi il faut que nous parlions pour exposer nos maux. » D'autres parlaient par paraboles, et l'un d'eux disait : Il y avait un gentilhomme qui avait un beau cheval qu'il montait depuis longues années, et un soir il fut fort

surpris de voir que son cheval cherchait à le désarçonner et à lui rompre le cou. Rentré chez lui, il ordonna à son valet de l'abattre ; mais une vieille femme qui était de la maison lui dit : Ne le tuez pas avant d'avoir regardé si rien ne le blesse ; car, s'il vous a bien servi pendant long-temps, pourquoi aurait-il changé sans raison ? On chercha, et on trouva sur les flancs du cheval deux larges blessures saignantes ; on chercha encore, et on trouva sous la selle deux grands clous qui déchiraient la chair du cheval. Alors le maître, au lieu d'abattre son cheval, le fit soigner et guérir, et le monta aussi sûrement qu'auparavant. C'est ainsi que Rebecca a souffert jusqu'à ce que sa chair fût déchirée profondément, et à la fin elle désarçonne son maître ; mais il vaudrait bien mieux soigner ses blessures et redresser ses torts, et tout le monde y gagnerait. »

La morale de cette fable sera-t-elle suivie ? je l'ignore. S'il ne s'agissait, maintenant encore, que de supprimer quelques turnpikes sur les routes, le remède serait facile. Mais, comme vous avez pu le voir, les nombreuses questions qui ont été soulevées à cette occasion ont donné à l'insurrection du pays de Galles une signification plus étendue. Je ne crois pas que ces troubles puissent avoir encore une longue durée ; ils n'auront probablement pas plus de résultats que ceux dont les comtés manufacturiers de l'Angleterre furent l'année dernière le théâtre ; cependant ces sortes d'éruptions qui éclatent si fréquemment sur la surface de la Grande-Bretagne, bien que passagères et en apparence peu dangereuses, n'en sont pas moins des symptômes d'un malaise intérieur et profond. On peut remédier à des griefs politiques avec des réformes ; mais ce sont les maladies sociales qui engendrent les révolutions.

Sources et licence

Texte : https://fr.wikisource.org/wiki/Troubles_dans_le_Pays_de_Galles. Domaine public ; transcription Wikisource CC BY-SA 4.0. Mise en forme : liregratuitement.com. Tout ce que nous ajoutons reste libre.